

# 36<sup>e</sup> Congrès à Paris

31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026

## PROGRAMME



Place des INDIVIDUS,  
Pouvoir du COLLECTIF

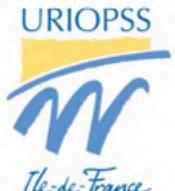
À L'HEURE DES CHOIX,  
DONNONS DE LA FORCE À NOTRE SOCIÉTÉ !

### NOS PARTENAIRES



AVANÇONS collectif

### AVEC LE CONCOURS DE





La Villette

Cité des Sciences et de l'Industrie

**D**eux ans après le Congrès de Lyon qui avait réuni plus de 1 000 participants, le 36<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs associatifs des solidarités et de la santé, un temps fort de mobilisation, à l'heure de choix décisifs pour l'avenir.

Dans un contexte d'incertitudes et au regard d'échéances électorales majeures, ce Congrès sera l'occasion d'interroger notre modèle social, dont les associations sont les piliers actifs.

Alors que le secteur lucratif prend de plus en plus d'ampleur, que les fractures territoriales et les replis ne cessent de se développer, la place des associations pour recréer du lien entre les individus et un sentiment d'appartenance collectif est plus que jamais essentielle !

Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Île-de-France, ce 36<sup>e</sup> Congrès se veut donc un rendez-vous incontournable pour préparer un avenir dans lequel l'humain et la solidarité restent au centre de tout.

### 3 axes thématiques

- Comment assurer collectivement la protection sociale de tous ?
- Besoins individuels, émancipation collective : le modèle non-lucratif est-il le bon ?
- Cohésion sociale : comment retrouver un sentiment d'appartenance et réduire les fractures territoriales ?

### 4 temps de plénière

Mettre en débat les grandes questions du moment et se mobiliser à l'heure de choix décisifs.  
Tables rondes, débats en face à face, reportages, rassemblant acteurs institutionnels, chercheurs, philosophes, représentants de pouvoirs publics, professionnels, responsables associatifs, personnes concernées...

### 20 ateliers participatifs

Découvrir, partager, croiser les regards, co-construire des pistes et des réponses sur des sujets d'actualité.



### Des temps de convivialité et d'échanges dans le Village des exposants

Rencontres avec les acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, les intervenants et les partenaires du Congrès ; déjeuners-buffets inclus dans l'inscription, animations...



Infos, actus et inscription en ligne :  
[congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr)



# *Pour un congrès de convictions et d'actions : les solidarités comme moteur pour la société !*



**Chacune et chacun de nous sentons bien que notre pays approche de l'heure de choix capitaux et que toute décision nécessaire non prise ou retardée peut avoir de lourdes conséquences.**

Le réchauffement climatique nous commande une adaptation rapide et des changements de modèle, la guerre sur notre continent et les menaces internationales multiples impliquent de mieux nous défendre, le déséquilibre des finances publiques suppose de prendre des mesures pour ne pas être fragilisés à long terme.

De plus, nombre de nos concitoyens doutent aujourd'hui que nous soyons même capables de nos ambitions, car, pour beaucoup, faire société a perdu son sens. Faudrait-il alors abandonner notre modèle collectif pour laisser chaque personne assurer sa protection sociale ?

Au contraire, **les associations des solidarités et de la santé démontrent qu'il est toujours possible de relier la nécessaire primauté de l'individu et la puissance de démarches collectives de progrès**. Ainsi, lors de notre congrès, nous revendiquerons l'avenir de cette alliance en étant persuadés qu'elle peut être une force considérable pour toute la société.

**Mais l'exprimer comme nous le faisons depuis de nombreuses années ne suffit plus : mettons-nous ensemble en mouvement.** Démontrons que nous savons manier utilité sociale, efficacité économique et gouvernance citoyenne. **Défendons une vision positive de l'action sociale**, même si nous la savons de plus en plus fragilisée par des ressources insuffisantes, cela alors que les besoins sont partout croissants. Relevons le défi face à ceux qui ne pensent qu'à « marchandiser » les droits humains.

**C'est ainsi que ce 36<sup>e</sup> congrès de l'Uniopss saura être pleinement le vôtre**, en impulsant, dans sa préparation et son déroulement, vos préoccupations, en étant le porte-voix de vos urgences. Il ne sera pleinement réussi que si nous parvenons ensemble – dirigeants associatifs, professionnels, personnes accompagnées et aidants – à être plus écoutés, mieux entendus.

Pour toutes ces raisons, j'espère vous retrouver à Paris au printemps prochain.

 **Daniel Goldberg**  
Président de l'Uniopss





### À PARTIR DE 10 H ACCUEIL DES CONGRESSISTES

10 H 30 OUVERTURE DU CONGRÈS (Village des exposants)

11 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 1

### Plénière introductory

#### Ouverture protocolaire

**Brigitte Vigroux**, présidente de l'Uriopss Île-de-France ; **Daniel Goldberg**, président de l'Uniopss ; des représentants des pouvoirs publics.



#### Séquence 1 : Quelles certitudes dans un monde d'incertitudes ?

Cette première séquence a pour objectif de dresser un état des défis que notre société devra relever dans les années à venir.

Table ronde : **Frédéric Dabi**, directeur général de l'Ifop ; **François Dubet**, professeur émérite de sociologie à l'université de Bordeaux ; **Laurence de Nervaux**, directrice générale de Destin Commun.

#### Séquence 2 : L'éthique au secours d'un monde en quête de sens

Débat : **Fabrice Gzil**, philosophe et **Magali Assor**, vice-présidente du Comité d'éthique de l'Uniopss.

#### Séquence 3 : L'empathie permet-elle vraiment de rencontrer l'autre ?

Grand témoin : Carte blanche à **Samah Karaki**, docteure en neurosciences.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

13 H DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 15 TEMPS DE PLÉNIÈRE 2

### Comment assurer collectivement la protection sociale de tous ?

L'avenir de notre système de protection sociale ainsi que son mode de financement sont des défis majeurs. Quels nouveaux risques à prendre en compte ? Quelles évolutions sont nécessaires ? Quel modèle de protection sociale voulons-nous promouvoir ?

#### Séquence 1 : Est-on mieux protégé individuellement ou collectivement ?

Cette séquence sera l'occasion d'aborder la tendance à la responsabilisation des plus démunis autour de leur propre situation, mais également la responsabilité des pouvoirs publics pour assurer leur devoir de protection. Notre modèle mutualisé et solidaire reste-t-il toujours un projet de société ? En quoi celui-ci permet-il de prévenir les nouveaux risques sociaux ?

Table ronde : **Michaël Zemmour**, économiste ; **Aurélie Combas-Richard**, directrice déléguée aux opérations de l'Assurance Maladie ; **Delphine Rouilleault**, présidente du Collectif ALERTE.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

#### Séquence 2 : Quelle réalité de l'action sociale dans les territoires ?

Il s'agira de se pencher sur la gouvernance des politiques sociales, en particulier sur la transformation de l'offre. Quelles sont, dans ce cadre, les marges de manœuvre dont disposent encore les associations pour faire valoir leurs spécificités à l'échelle locale et la juste réponse aux besoins de chacun ?

Table ronde : **Marie-Anne Montchamp**, directrice générale de l'OCIRP ; **Étienne Petitmengin**, président de la Commission « Autonomie » de l'Uniopss ; **Stéphane Troussel**, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Animation : **Guillaume Fritschy**, directeur de l'Uriopss Occitanie.

#### Séquence 3 : Quelles alternatives pour notre modèle de protection sociale ?

Comment préserver, voire améliorer, le financement et les missions de la Sécurité sociale afin que celle-ci continue à assurer ses missions dans les meilleures conditions ? Faut-il envisager d'autres sources du financement ? Qu'en est-il de l'action sociale portée par les différentes institutions ? Ces questions fondamentales pour l'avenir de notre modèle de protection sociale seront au cœur des échanges.

Débat : **Bruno Palier**, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes) et **Eric Chenut**, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

### Sommes-nous seuls face à nos vulnérabilités ?

Voyage littéraire aux côtés de la romancière **Delphine de Vigan**.

16 H TEMPS CONVIVIAL (Village des exposants)

16 H 45 TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6 à 8)





## MARDI UNE SOIRÉE FESTIVE AUX MULTIPLES FACETTES !

31 MARS  
19 H 30

Rendez-vous dans un lieu atypique au cœur de la Villette pour une soirée inédite : cocktail, découvertes culinaires, animations artistiques, espace ludique, piste de danse...

Sur inscription - Tarif : 90 € / personne



**Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026**

**8 H 30** ACCUEIL CAFÉ

**9 H** TEMPS D'ATELIERS (voir pages 9 à 11)

**10 H 30** TEMPS CONVIVIAL ET ANIMATIONS (Village des exposants)

**11 H 30** TEMPS DE PLÉNIÈRE 3

### ***Besoins individuels, émancipation collective : le modèle non-lucratif est-il le bon ?***

Le modèle non lucratif est aujourd'hui percuté par la montée en puissance du secteur commercial dans de nombreux territoires. Quels impacts pour les plus vulnérables ? Quels sont les apports collectifs du modèle associatif du soin et des solidarités dans le lien social et l'apprentissage de la citoyenneté ?

#### **Séquence 1 : Le modèle non-lucratif a-t-il encore un avenir ?**

Il s'agira lors de cette table ronde d'interroger les avantages du modèle non lucratif pour l'accompagnement des plus fragiles et la place des associations dans ce cadre. Quelle reconnaissance du secteur des solidarités au sein de l'ESS ? Quelles collaborations possibles avec le secteur public sans perdre l'identité associative ?

**Table ronde :** *Benoit Hamon*, président d'ESS France ; *Bernadette Pilloy*, présidente du Conseil Français des personnes handicapées pour les actions européennes et internationales ; *Anna Sauri Lopez*, présidente de l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes ; *Roland Janvier*, président de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss.

#### **Séquence 2 : Le bénévolat, pilier de notre modèle d'engagement solidaire ou variable d'ajustement économique ?**

Les financements de la solidarité ne cessent de se réduire et le secteur connaît une profonde problématique d'attractivité. Dans ce contexte, quels sont les bénéfices du bénévolat et les enjeux de son essor ? Quels impacts de l'action bénévole ? Ce qui ne produit pas de la richesse a-t-il de la valeur ? Comment favoriser une société de l'engagement ?

**Table ronde :** *Yann Lasnier*, délégué général des Petits Frères des Pauvres et membre du Bureau de l'Uniopss ; *Florence Gérard*, présidente de l'association La Mie de Pain.

Animation : *Antoine Janbon*, rédacteur en chef d'Union Sociale.

**13 H 15** DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

**14 H 30 À 16 H** TEMPS DE PLÉNIÈRE 4

### ***Comment retrouver un sentiment d'appartenance et réduire les fractures territoriales ?***

Entre repli individuel et sentiment d'insécurité sociale, certains citoyens, en particulier ceux vivant dans les zones périphériques, ont le sentiment d'être abandonnés. Quels leviers pour une citoyenneté nouvelle, fondée sur les solidarités ? Comment redonner à notre pays un élan démocratique ?

#### **Séquence 1 : Sentiment d'abandon des individus, désertification des territoires : quels effets sur notre cohésion sociale ?**

Désertification, isolement, sentiment d'être oubliés... autant de situations qui peuvent conduire au vote extrême. Quelles spécificités de l'action sociale en milieu rural ? Quelles initiatives pour recréer du lien et lutter contre le non-recours ?

**Table ronde :** *Vincent Jarousseau*, journaliste, documentariste et auteur de « Dans les âmes et les urnes » ; *Pascal Cordier*, président de l'Uniopss de Normandie. Intervention de *Claire Hédon*, Défenseure des droits.

Animation : *Antoine Janbon*, rédacteur en chef d'Union Sociale.

#### **Séquence 2 : Réconcilier les individus avec le collectif : un impératif démocratique ?**

Cette table ronde explorera les fondements de notre cohésion sociale. Pour se réconcilier avec la démocratie, les citoyens doivent pouvoir faire entendre leur voix en dehors de toute échéance électorale. Dans cette optique, quel rôle des associations pour leur permettre de se projeter dans un destin collectif ?

**Table ronde :** *Matthieu Angotti*, inspecteur général des Affaires sociales et auteur de « Agir ensemble au coin de la rue, plaidoyer pour une résistance démocratique locale » ; *Christophe Robert*, délégué général de la Fondation pour le Logement des Défavorisés et porte-parole du Pacte du pouvoir de vivre.

Animation : *Patricia Sitruk*, vice-présidente de l'Uniopss.

#### **Séquence 3 : Clôture du Congrès**

**Intervention de Daniel Goldberg**, président de l'Uniopss.  
**Intervention d'un.e représentant.e de l'État**.



Infos, actus et inscription en ligne :  
[congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr)

# 20 ateliers participatifs

**A**fin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et les constructions collectives, un large choix d'ateliers est proposé durant les deux jours de congrès.

**Au programme** : des focus sur les réformes et enjeux sectoriels, le financement des solidarités, la transformation de l'offre, l'intelligence artificielle, l'éthique, le développement durable, le travail social, la participation...

Chaque atelier s'appuiera sur des témoignages, initiatives de terrain, et valorisera des expériences associatives alternatives, positives et coopératives.

*Programme en cours de finalisation*

## ATELIERS - MARDI 31 MARS À 16 H 45

### Immigration : un changement de regard nécessaire

Né en 2025, le Parlement des Exilés est constitué de 17 députés, 9 femmes et 8 hommes, issus de pays très divers (Iran, Tunisie, Afghanistan, Syrie...) et présents légalement en France sous différents statuts. Ce Parlement unique en Europe, vise à créer un espace démocratique inédit pour les personnes en exil, en leur permettant de participer pleinement à la vie publique, de se former à la citoyenneté et de devenir acteurs de la cohésion sociale. Depuis plus d'un an maintenant, les membres du Parlement ont eu l'occasion de se former sur les institutions françaises et européennes, mais également de rencontrer de nombreux élus à l'échelle nationale ou locale. Cet atelier sera l'occasion, pour plusieurs de ces élus, de revenir sur cette expérience démocratique, sur les origines de leur engagement au cœur de la société française pour promouvoir un autre discours sur l'immigration, ainsi que sur leurs travaux actuels. Une démarche absolument nécessaire, alors que le fait migratoire fait l'objet de discours de plus en plus extrêmes en France et partout en Europe.

**Animation :** *Antoine Janbon*, rédacteur en chef d'*Union Sociale (Uniopss)*.



### Offre de services coordonnés : le futur de la transformation de l'offre médico-sociale ?

Voici bientôt vingt ans que l'offre médico-sociale est devenue indissociable du concept de transformation. Aux bénéfices des personnes accompagnée, tantôt poussée par les gestionnaires, tantôt subie, les évolutions induites bouleversent les pratiques et les modes d'organisation.

Le 27 novembre dernier, un premier comité de pilotage dédié à la transformation de l'offre handicap a été organisé par la ministre Charlotte Parmentier-Lecocq. L'annonce d'un décret incitant au développement d'offres de services coordonnés et d'une instruction sur leur déploiement devrait donner un coup d'accélérateur à ces transformations sur le terrain.

En Île-de-France, l'agence régionale de santé a lancé, dès 2025, une stratégie régionale de restructuration de l'offre francilienne. Certaines structures ont déjà engagé leur transformation en plateforme de services coordonnés dans le cadre d'une réponse aux besoins territorialisées.

Sur la base de cet exemple, comment amorcer une politique nationale claire et ambitieuse avec les objectifs de souplesse, de modularité et de réponse inconditionnelle, qui soit transposable dans tous les territoires ?

**Animation :** *Charlotte Le brun*, conseillère technique Autonomie (Uniopss Île-de-France) et *Juliette Capelle*, conseillère technique Autonomie handicap et domicile (Uniopss).

## Quelles solutions d'habitat et d'accompagnement pour les personnes précaires vieillissantes ?

Les personnes vieillissantes sont de plus en plus nombreuses dans les structures d'hébergement et les logements accompagnés. Parallèlement, on assiste à une augmentation du nombre de personnes précaires en Ehpad.

Pourtant, les structures d'hébergement et de logement accompagné ne sont pas adaptées pour accompagner le vieillissement prématûr et les problématiques de santé liées à des parcours de rue, tandis que les Ehpad ne sont pas outillés pour prendre en charge de manière optimale ces personnes en situation de précarité. Comment faire mieux ?

L'atelier s'appuiera sur les préconisations portées par l'Uniopss dans l'étude qu'elle a réalisée en 2025 sur le sujet et permettra de mettre en avant des bonnes pratiques, émanant notamment des médiateurs en santé en logement accompagné (mis en place par les Petits Frères des Pauvres), et bien d'autres solutions innovantes.

**Animation :** *Maëlliss Bouticourt, conseillère technique Autonomie de l'Uniopss et Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi/Logement de l'Uniopss.*

## Évaluation de la qualité des ESSMS : entre promesse de progrès et logique de contrôle ?

La nouvelle évaluation des ESSMS redessine en profondeur la façon dont les structures d'accompagnement pensent la qualité et la rendent lisible.

Alors que le cadre d'évaluation se déploie à grande échelle, les établissement et services se trouvent au croisement de plusieurs enjeux: sécuriser leur autorisation, préserver leur réputation, répondre à des exigences de conformité de plus en plus fines, tout en continuant à faire vivre une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Cet atelier sera notamment l'occasion de mettre en lumière la logique et les effets du cadre d'évaluation sur les pratiques de terrain, d'identifier les zones de fragilité (régime de la preuve, subjectivité des évaluateurs, faiblesse des recours...) et d'échanger collectivement sur les leviers possibles, en donnant aux participants des pistes d'action très concrètes sur un cadre qui structure désormais profondément leurs trajectoires.

**Animation :** *Ludovic Mariotti, conseiller technique Autonomie à l'Uniopss Occitanie et Catherine Humbert, directrice de l'Uniopss Grand Est.*

## Vulnérabilités et dérèglement climatique : écrire une nouvelle histoire collective des solidarités

Le dérèglement climatique n'est plus une perspective abstraite : il reconfigure déjà en profondeur les conditions de vie, de santé, de logement et de travail en France.

Canicules, précarité énergétique et hydrique, insécurité alimentaire, déplacements contraints ou encore éco-anxiété touchent en premier lieu les publics les plus fragiles, mais aussi les professionnels et bénévoles qui les accompagnent. Ces réalités dessinent de nouvelles vulnérabilités sociales, territoriales et psychologiques, qui restent encore largement en dehors des cadres d'analyse et d'action des politiques publiques, lesquelles peinent à apporter des réponses coordonnées.

Cet atelier propose de mettre en dialogue les sciences du climat, le travail social et les pratiques de terrain afin de mieux comprendre comment la crise climatique redessine les inégalités et interroge nos cadres de protection.

En croisant données scientifiques, analyses juridiques et retours d'expérience associatifs, il s'agit de dépasser les approches en silos et de faire émerger une lecture éco-sociale des risques climatiques.

Pensé comme un espace de vigilance mais surtout de projection, cet atelier ouvre une réflexion collective sur les réponses à construire : comment éviter que les aléas climatiques ne se transforment en fractures sociales durables ? Comment garantir la continuité des accompagnements, renforcer les droits fondamentaux et inventer une véritable protection sociale climatique, à l'image de l'élan solidaire de 1945 ?

Aux côtés des acteurs environnementaux notamment, les organisations de solidarité ont un rôle central à jouer pour écrire cette nouvelle histoire collective.

**Animation :** *Arnaud Lecoq, directeur de l'Uniopss de Normandie et Simon Magnier, conseiller technique - coordinateur réseau de l'Uniopss de Normandie.*



Infos, actus et inscription en ligne :  
[congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr)

## Administre sans s'épuiser : un enjeu pour préserver l'engagement bénévole

Sur le terrain, nombreux sont les administrateurs et les administratrices qui expriment ressentir de la fatigue, parfois même une usure, face à la lourdeur des tâches, la complexité du fonctionnement et l'augmentation de leurs responsabilités. À cela s'ajoutent d'autres tensions qui traversent depuis plusieurs années le monde associatif et freinent le renouvellement des instances : obligations réglementaires toujours plus nombreuses, pression sur les ressources humaines, modèles économiques instables et de plus en plus contraints, manque de temps et de formation pour les membres des conseils d'administration.

Comment alléger la charge, mieux partager le pouvoir et les prises de décision pour tendre vers un bénévolat plus équilibré et plus serein ?

Cet atelier est une invitation à repenser ensemble la manière de faire vivre la gouvernance de nos associations - pour redonner souffle et sens à l'engagement

**Animation :** *Mathilde Le Bihan, Responsable du service Vie associative et Formation des acteurs, Uriopss Hauts-de-France.*

## Service public de la petite enfance : quelle place pour les associations ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les communes (ou intercommunalités) sont les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Leurs nouvelles compétences en la matière constituent la pierre angulaire du déploiement du service public de la petite enfance promis en 2022 par le président de la République. De nombreuses communes n'ont pas attendu cette réforme pour investir ce champ d'actions. Il en est de même pour les associations, engagées de longue date auprès des familles et de l'évolution de leurs besoins.

Quels partenariats nouer ou renforcer entre autorités organisatrices et associations pour proposer à l'ensemble des familles des accueils accessibles et de qualité ? Comment conjuguer service public et initiatives associatives ?

**Animation :** *Alexandra Andres, conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesses de l'Uriopss.*

## L'IA dans le travail social : construisons ensemble des usages responsables !

L'intelligence artificielle s'invite déjà dans nos organisations, souvent sans cadre partagé ni réel débat collectif.

Cet atelier participatif et interactif propose un temps d'exploration et de discussion collective, à partir de situations concrètes et de problématiques issues du terrain. Les participants seront invités à croiser leurs regards, partager leurs expériences et questionnements, afin d'analyser collectivement les apports, les limites et les risques.

L'atelier apportera également des repères sur les enjeux éthiques, réglementaires, environnementaux et de sécurité, non pas pour prescrire des usages, mais pour outiller le débat et soutenir une réflexion collective. L'objectif : reprendre la main et clarifier ensemble ce qui est souhaitable, utile... et ce qui ne l'est pas.

**Animation :** *Lionel Guerret, conseiller technique, gestion-tarification, financements et numérique à l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes ; Bérangère Dubois, coordinatrice du collectif SI en Centre Val de Loire ; Amélie Renard, cheffe de projet transformation de l'offre et prospective à l'Uriopss des Pays de la Loire.*

## Prostitution des mineurs : quelles réponses collectives ?

D'après différents rapports, plus de 10 000 mineurs en France seraient victimes d'exploitation sexuelle. Ces conduites prostitutionnelles se retrouvent de manière importante dans la protection de l'enfance, cible de choix des réseaux de proxénétisme face à des jeunes vulnérables et une institution démunie. Depuis le plan interministériel de 2021 et la stratégie nationale de 2024, les départements s'investissent avec les associations, les services de police et la justice autour de nouvelles réponses coordonnées. Cet atelier sera l'occasion d'explorer les différentes pratiques innovantes mises en place, notamment sur le territoire francilien, pour tenter de lutter collectivement et efficacement contre la prostitution des mineurs.

**Animation :** *Perrine Herquel, conseillère technique Enfance-Famille-Jeunesse-Santé et Simon Burruni, conseiller technique Lutte contre les exclusions (Uriopss Île-de-France).*



## ATELIERS - MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 9 H

### Réforme du RSA et accompagnement sous contrainte : quel avenir pour les plus précaires ?

La réforme France Travail transforme en profondeur le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA. Le principe d'un « accompagnement rénové » - présenté comme plus intensif et plus réactif - se double d'une logique de conditionnalité renforcée, avec la généralisation d'une obligation d'activité de 15 à 20 heures par semaine.

Cette évolution suscite de vives inquiétudes de la part des associations de solidarité, qui dénoncent un glissement vers une approche coercitive, reposant sur la logique du contrôle plutôt que sur celle de l'émancipation.

À quel projet de société ce nouvel accompagnement sous contrainte renvoie-t-il ? Dans quelle mesure prend-il en compte les réalités multiples des personnes éloignées de l'emploi, confrontées à des difficultés de santé, de logement, d'accès aux droits ou à l'illettrisme ? Peut-on véritablement « contractualiser » l'inclusion ?

**Animation :** *Charlotte Penot, conseillère technique Lutte contre l'exclusion de l'Uniopss.*

### Numérique et travail social : de l'initiative professionnelle à la responsabilité institutionnelle

Alors que le numérique s'impose désormais comme une composante structurelle du travail social, son appropriation reste marquée par de fortes inégalités, des ambivalences et des zones aveugles institutionnelles. S'appuyant sur le travail de recherche mené dans le cadre du projet PRINT en lien avec le laboratoire M@rsouin, cet atelier propose un éclairage sociologique sur la manière dont les professionnels de l'action sociale vivent, transforment ou subissent les injonctions numériques.

L'étude met en évidence un paradoxe central : une responsabilité numérique largement assumée individuellement par les travailleurs sociaux, alors même que les conditions organisationnelles et institutionnelles nécessaires à son appropriation collective demeurent fragiles.

**Témoignages :** *Johanna Voigt, chargée de développement PRINT ; Pascal Plantard, professeur des universités en Sciences de l'éducation, anthropologue des usages éducatifs des technologies numériques*

**Animation :** *Salomé Lenglet, chargée de développement, Uriopss Hauts-de-France.*

### Attractivité, organisation du travail et santé au travail : des évolutions nécessaires face au changement climatique !

Les canicules, inondations et tempêtes s'intensifiant, tous les employeurs associatifs se doivent désormais d'intégrer les impacts de l'évolution climatique dans leur organisation du travail afin de prévenir les risques pour les professionnels et la continuité de l'activité. Alors que les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social connaissent déjà une forte sinistralité, le dérèglement du climat se traduit en effet par une dégradation de la santé des professionnels, de leurs conditions de travail et fragilise toutes les dimensions de la vie de chacun et chacune.

La protection de la santé des salariés et la continuité des accompagnements des personnes nécessitent donc, pour les employeurs, de faire évoluer les organisations, en intégrant la donnée climat dans le dialogue social et les démarches de QVCT et permettre d'être dans l'anticipation et la prévention plutôt que dans la gestion de crise.

Comment en faire des leviers pour réinterroger son projet associatif, les intégrer dans une démarche de QVCT jusqu'à en faire un levier d'attractivité ?

**Animation :** *Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours de l'Uniopss.*

**Intervenant.e.s :** *Adrien Bichot, Lead Data scientist D.Gd comptes marchés stratégiques & souscription, chez Harmonie Mutuelle ; Delphine Bourdel, Manager Pôle Data\_D.Gd comptes marchés stratégiques & souscription chez Harmonie Mutuelle ; Vincent Mandinaud, chargé de mission au Département Capitalisation et Développement des Connaissances à l'ANACT, Ludovic Giraud, Responsable mission direction générale et vie associative, ASEA 49.*



Infos, actus et inscription en ligne :  
[congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr)



## Quelles réponses aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes ?

Le sujet des personnes en situation de handicap vieillissantes reste encore trop peu investi dans les politiques publiques bien que des études l'ont récemment abordé.

Soit ces personnes vivent dans leur domicile mais ne sont pas accompagnées, soit elles résident en Ehpad. De manière générale, il est démontré qu'elles ont moins accès aux soins que le reste de la population et que seuls 60 % des personnes bénéficiant d'une orientation vers un ESMS voient leur demande satisfaites. Leur parcours se heurte à une insuffisance de l'offre médico-sociale adaptée. De ce fait, de nombreuses personnes vivent en Ehpad, mais rares sont ceux spécialisés dans leur accompagnement. Or, le profil de ces personnes diffère de celui du reste des habitants : elles sont plus jeunes (10 à 20 ans d'écart), elles sont souvent atteintes de handicap anciens, plus que de troubles liés au vieillissement, elles ont davantage de troubles psychiques et sont plus précaires économiquement. Quelles pistes pour mieux prendre en compte leurs besoins ?

**Animation :** *Juliette Capelle et Maëlis Bouticourt, conseillères techniques Autonomie de l'Uniopss.*

## Quelle place pour les associations dans les politiques municipales de santé ?

La santé est une compétence méconnue des communes, souvent pensée à tort comme relevant du domaine de l'État. Or, ces dernières disposent d'un éventail de leviers permettant de réduire les inégalités et de construire une action sanitaire, médico-sociale et sociale au plus proche des personnes.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est ainsi l'outil stratégique garantissant la cohérence de l'action territoriale et la coordination de l'ensemble des acteurs, notamment associatifs.

En cette année d'élections municipales, cet atelier sera l'occasion de donner à entendre comment élus et associations de terrain peuvent agir conjointement sur les déterminants de santé.

**Animation :** *Raphaël Moreau, conseiller technique Santé/ESMS de l'Uniopss ; Afsané Sabouhi, chargée de mission CRDLA Solidarités-Santé.*

**Intervenant.e.s :** *Maude Luherne, directrice générale du Réseau français des Villes-santé ; Isabelle Millot, directrice de Promotion Santé Bourgogne-Franche Comté ; Nicolas Grégoire, directeur général du Secours Populaire français des Hauts-de-Seine.*

## Injonctions paradoxales : comment sortir de l'impasse ?

Cet atelier prendra la forme d'un exercice collectif de réflexion éthique autour d'une question complexe mais commune à de nombreux acteurs de la solidarité. Il s'agira ainsi de réfléchir ensemble sur plusieurs situations très concrètes rencontrées par les acteurs de terrain sur ce sujet des injonctions paradoxales et de débattre en petits groupes sur les réponses à apporter à cette question. Animé par des experts formés à la démarche de réflexion éthique, cet atelier permettra de croiser les regards, issus de différents secteurs de la solidarité (grand âge, handicap, exclusion, protection de l'enfance, santé), mais également de fournir aux participants un cadre de référence très riche (juridique, philosophique, politique...) autour de cette problématique, explorée par ailleurs par le Comité d'éthique de l'Uniopss tout au long de l'année 2026.

**Animation :** *Antoine Janbon, rédacteur en chef d'Union Sociale (Uniopss) ; Christine Nieuwjaer, responsable de secteur à l'Uniopss Hauts-de-France.*

## Prévenir les conduites addictives en protection de l'enfance : un levier pour renforcer les accompagnements

Face à la prévalence des conduites addictives chez les jeunes accompagnés par la protection de l'enfance, la Croix-Rouge française a engagé une démarche visant à intégrer durablement leur prévention au sein de ses établissements. Objectif : accompagner les structures dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles, afin de mieux prévenir les risques et de renforcer la qualité des accompagnements proposés aux enfants et adolescents. Cet atelier sera l'occasion de découvrir cette démarche innovante, reposant notamment sur la réalisation d'un diagnostic des problématiques rencontrées au sein des établissements et la mise en œuvre par Association Addictions France d'actions de formation des professionnels de la protection de l'enfance et de prévention des conduites addictives, ainsi que le renforcement des compétences psychosociales des jeunes et de leur entourage.

Un partenariat national a été établi entre les deux associations afin de faciliter les mises en lien entre leurs structures locales et de soutenir la montée en compétences des professionnels.

**Intervenantes :** *Coline Dumoulin, cheffe de projet protection de l'enfance et parentalité à la Croix-Rouge française ; Anaïs Delattre, responsable du pôle prévention/formation à Association Addictions France.*

## L'autodétermination : comment créer les conditions du pouvoir d'agir ?

L'autodétermination renvoie à la capacité des personnes à orienter leur propre vie. Elle suppose, en amont, que ces personnes puissent avoir des attentes, les reconnaître comme légitimes et les exprimer.

L'autonomie en est une composante, non comme injonction à « faire seul », mais comme capacité à décider, y compris à demander de l'aide. Cette approche repose sur deux présomptions structurantes : la présomption de compétence, qui conduit à considérer que toute personne est en capacité de comprendre et de décider, et la présomption d'intention, qui reconnaît que toute personne a des préférences, des aspirations et des points de vue, même lorsqu'ils sont difficiles à formuler ou peu exprimés.

Quelles sont les conditions favorisant l'émergence des attentes des personnes puis leur traduction effective en choix mis en œuvre ? Quels sont les freins à l'autodétermination (institutionnels, organisationnels, mais aussi individuels et relationnels) ? Qu'entend-on par environnement capacitant ? Cet atelier sera notamment l'occasion d'interroger l'ensemble des cadres qui entourent la personne (pratiques professionnelles, organisation, réseaux de soutiens formels et informels...) et de mettre en évidence le rôle central joué par la dimension clinique.

**Animation :** *Ludovic Mariotti, conseiller technique Autonomie (Uriopss Occitanie) et Aude Brard, directrice adjointe (Uriopss Centre).*

## Avec MOJO SOCIAL, renforcez l'attractivité et l'engagement par le jeu

Les employeurs du secteur non lucratif social et médico-social font face à une situation inédite de crise du recrutement. Afin d'engager une réflexion sur l'attractivité, la fidélisation des salariés et la QVTC au sein des structures, l'Uriopss Pays de la Loire et ses adhérents ont créé un jeu à la fois sérieux et stimulant, permettant d'aborder les questions RH autrement, en mobilisant l'intelligence collective.

Grâce au serious game MOJO SOCIAL, vous participerez, lors de cet atelier, à une expérience ludique et interactive pour analyser les enjeux clés (recrutement, intégration, santé, qualité de vie et des conditions de travail, culture associative, climat social...), partager des pratiques et imaginer des pistes d'action.

**Animation :** *Raphaëlle Merlet, chargée de missions et conseils RH et Mathilde Capoulade, chargée de mission formation et accompagnement (Uriopss Pays-de-la-Loire).*

## SERAFIN-PH : Que peut-on attendre de cette réforme tarifaire ?

La réforme de tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap est en réflexion depuis plus de dix ans. Avec l'adoption de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2026, cette réforme devrait produire ses premiers effets à compter de l'année 2027. Près de 4 000 structures pour enfants en situation de handicap verront ainsi leur niveau de financement évoluer. Dans un contexte budgétaire contraint, leurs organismes gestionnaires s'interrogent quant aux conséquences concrètes de cette mise en œuvre sur les établissements et services, ainsi que sur les personnes accueillies et accompagnées.

À l'origine, cette réforme poursuivait un triple objectif : l'équité entre les niveaux de financement, la facilitation des parcours au soutien de la transformation de l'offre et la lisibilité du modèle tarifaire. Près de dix ans après, où en sommes-nous ? Que pouvons-nous attendre de cette réforme en 2027 et au cours des années qui suivent ? Les objectifs initiaux seront-ils atteints ? Comment s'y préparer ?

**Intervenant.e.s :** *Matthieu Demarquez, directeur adjoint de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes ; Johan Priou, directeur de l'Uriopss Centre ; Marine Rackelboom, directrice de l'Uriopss Hauts-de-France ; Arnaud Vinsonneau, Associé du Cabinet Jégard Crétis.*

**Animation :** *Maxime Chometon, conseiller technique Gestion-Tarification, Uriopss Grand Est.*





# Le Congrès en pratique

## FRAIS DE PARTICIPATION

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits !  
(au sein d'un même organisme)

### ADHÉRENTS :

#### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> inscrit :

430 € par personne

#### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> inscrit :

400 € par personne

#### 5<sup>e</sup> inscrit et suivants :

350 € par personne

### NON ADHÉRENTS :

#### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> inscrit :

580 € par personne

#### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> inscrit :

550 € par personne

#### 5<sup>e</sup> inscrit et suivants :

430 € par personne

Les tarifs indiqués comprennent les déjeuners (buffet) des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril au sein du **Village des exposants**, l'inscription aux séances plénières, aux ateliers et l'accès au Village des exposants durant les deux jours du Congrès. Ils ne comprennent pas la soirée festive du 31 mars, les moyens de transport et l'hébergement.

## UNE SOIRÉE FESTIVE AUX MULTIPLES FACETTES !

Le mardi 31 mars à 19 h 30, retrouvons-nous pour une soirée festive inédite en plein cœur de La Villette !

Après une première journée riche en échanges, nous avons imaginé un moment de convivialité qui nous ressemble, attenant au lieu du congrès. Le Boom Boom Villette – espace de restauration atypique, éco-responsable et intergénérationnel privatisé uniquement pour vous – s'inscrit au cœur de La Villette, lieu emblématique de Paris qui, depuis 40 ans bouscule les habitudes pour créer de nouveaux espaces de rencontre.

- **Un accueil chaleureux.** Dès votre arrivée, un cocktail de bienvenue vous sera proposé pour démarrer cette soirée dans la convivialité et faire Union.
- **L'art investit l'espace.** Des installations street art, créées par des artistes engagés, apporteront couleur et créativité. Des animations artistiques vous seront également proposées, en collaboration avec des acteurs des solidarités et de la santé franciliens.
- **Une découverte culinaire qui a du sens.** Plusieurs chefs de cuisine, sélectionnés pour leur expertise en circuits courts et alimentation durable, régaleront vos papilles.
- **Un espace ludique pour se rencontrer.** Le shuffleboard du Boom Boom Villette sera privatisé pour vous permettre de vous détendre, de jouer et de rencontrer les autres congressistes.
- **Des ambiances pour tous les goûts !** Piste de danse pour ceux qui aiment bouger au rythme de la musique, et coins plus intimes pour ceux qui préfèrent échanger en petit comité.
- **Une soirée pour célébrer ensemble ce qui nous unit** : la joie de se retrouver, l'envie de partager, et la conviction que nos valeurs peuvent s'exprimer jusque dans nos moments de fête.

Tarif : 90 € par personne.

## INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

➤ [congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr) <



- En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et bénéficier des tarifs dégressifs que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.
- Vous choisissez librement votre mode de règlement : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...
- Vous éditez vos badges d'accès.

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site [congres.uniopss.asso.fr](http://congres.uniopss.asso.fr) (rubrique « Programme »).

## ANNULATION

Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 27 février 2026. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 27 février 2026, les frais d'inscription sont dus en totalité.

## ACCÈS

**Cité des Sciences et de l'Industrie**  
30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris

**Métro :** ligne 7, station Porte de la Villette

**Bus :** lignes 71, 139, 150, 152, station Porte de la Villette

**Tramway :** T3b (Porte de Vincennes - Porte Dauphine), station Porte de la Villette

➤ À 13 minutes en métro de la gare de l'Est, 17 minutes en métro de la Gare du Nord, 27 minutes en métro de la Gare de Lyon, 42 minutes en métro de la gare Montparnasse.

**Par le train :**

Gares TGV Paris-Montparnasse, Gare du Nord, Gare de l'Est ou Gare de Lyon

À 1h de Lille, 1h40 de Dijon, 2h05 de Nantes et Rennes, 2h13 de Strasbourg, 3h de Marseille et Bordeaux, 3h15 de Montpellier.

**Par la route :**

- Périphérique Nord sortie Porte de la Villette
- Parc-autos payant, entrée quai de la Charente et boulevard Macdonald.

## CONTACT

UNIOPSS / Secrétariat du Congrès

15 rue Albert - CS 21306  
75214 Paris Cedex 13

Tél. 01 53 36 35 00

[congres@uniopss.asso.fr](mailto:congres@uniopss.asso.fr)